

Monsieur Thierry DELOYE
60 Avenue Charles de Gaulle.
89140 Sergines.
Courriel : thierry.deloye@wanadoo.fr

Sergines, le 05 mai 2022

A Monsieur le Préfet de l'Yonne
Bureau de l'environnement
Place de la Préfecture
89016 Auxerre.
pref-consultationpublic@yonne.gouv.fr

Avis de consultation du public sur EARL Bourdon Eric à Sergines (89140) .

Monsieur Le Préfet.

Veulliez trouver ci-joint un fichier pdf contre l'installation d'un poulailler à Sergines.

Par le présent courrier je vous fais part de mon opposition à l'installation d'un poulailler industriel sur Sergines.

Plus de 91% des Français sont contre l'élevage intensif des poulets industriels.

Nous ne voulons pas de poulaillers industriels, véritable impasse économique et écologique.

Ce poulailler sera construit sur une parcelle de 177 350 m² actuellement à usage agricole.

Un contre sens vus les évènements actuels. L'Ukraine et la Russie sont les premiers exportateurs mondiaux d'orge, de blé et de maïs représentant plus d'un tiers des exportations mondiales de céréales.

Cette parcelle de 177 350 m² dans un premier temps verra un bâtiment usine recevoir 39 600 poulets de chair 7,5 fois par an soit 297 000 poulets/an (livraison de poussins de souche génétique unique (le poulet « Ross 308 ») mais pourra par la suite vue sa taille voir surgir un deuxième bâtiment. Dans ce cas les données ci-dessous seront à multiplier par deux. Pour un bâtiment, il rejettera environs 250/300 tonnes de fumier/an, 8316 kg de n/an d'azote, 4455 kg de P₂O₂ superphosphate, 40 m³ /an d'eau de lavage, 150 tonnes CO₂ e/an (dioxyde de carbone équivalent), 4 tonnes/an d'ammoniac et 700 kg/an de poussières et de particules fines qui génèrent ou aggravent les infections respiratoires.

Les habitations à moins de 300m. Passage de 84 camions/an (page 8 annexe 1) ramassage 5 camions supplémentaires sur 15 jours.

Ce qui n'est pas dit est que le groupe Plukon effectue généralement une prélevée des poulets les plus gros au 30^e jours. (Voir enquête de Médiapart, les enquêtes & vidéo de L214, ou simplement les articles dans l'Yonne Républicaine et à la télévision.

En octobre 2021, le conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté a adopté un vœu contre un projet d'élevage intensif de 39 600 poulets à Neuvy-Sautour.

Les bâtiments de volailles, très consommateurs d'eau, pourraient par ailleurs générer des conflits d'usage autour de cette ressource, l'Yonne étant régulièrement sous alerte sécheresse et ses cours d'eau affaiblis ces dernières années.

L'eau utilisée proviendra du réseau d'eau communal, cette consommation étant estimée à 2214m³/an.

Les industriels de viande de basse qualité construisent des fermes usines qui exploitent nos agriculteurs

Elles génèrent :

1) Une production importante de gaz à effets de serre

Selon la FAO, l'élevage est considéré comme la deuxième source de production des gaz à effet de serre (18 %).

Ces GES sont dus à : l'élevage lui-même, production des émissions de méthane (35 à 40 %)

- **les méthodes de culture et d'élevage.**

- **la production de pesticides et d'engrais grosse consommatrice d'énergie.**

- la sur-mécanisation, nécessitée par les techniques destructrices utilisées.

- le transport d'aliments produits à l'autre bout de monde.

Ces facteurs démontrent à quel point les fermes usines sont un facteur majeur de production des gaz à effet de serre.

2) Sur la santé publique :

- Odeurs nauséabondes, prolifération de mouches.

- Une nourriture de mauvaise qualité, avec une multitude d'effets néfastes sur la santé publique.

L'un des problèmes de santé publique les plus graves parmi ceux engendrés par ces usines à viande est la présence d'antibiotiques dans la viande. A l'heure où l'on multiplie les campagnes pour l'utilisation adéquate et parcimonieuse des antibiotiques afin d'éviter le développement de bactéries

résistantes et l'inefficacité à terme de ces mêmes antibiotiques, on nous les fait ingurgiter sans aucune précaution, sans discernement, dans la viande que nous consommons.

Nous en absorbons sans cesse, et cette répétition pose de sérieuses questions. Aujourd'hui, l'inefficacité déjà constatée de certains antibiotiques est davantage due aux pratiques néfastes de l'industrie de la viande qu'à un usage médical inapproprié, incorrect ou trop important. Des souches bactériennes résistantes aux antibiotiques apparaissent par mutation génétique.

Ces souches résistantes se propagent très vite dans le cheptel et se retrouvent dans la viande, dans nos assiettes, comme dans l'environnement immédiat des élevages. Les propriétés acquises par ces bactéries résistantes, rendent inefficaces l'utilisation d'antibiotiques à usage humain. C'est le cas du staphylocoque doré devenu résistant à la méticilline qui est maintenant un des vecteurs dominants de maladies nosocomiales. Les poussières et des particules fines qui génèrent ou aggravent les infections respiratoires.

3) Impact sur la biodiversité :

- Cette production industrielle de viande implique en amont une production de céréales et de protéagineux nécessaire au nourrissage. L'argent écrasant l'éthique, on retrouve d'immenses étendues de céréales et de sojas, le plus souvent transgéniques.

- Ces cultures impliquent l'utilisation de produits phytosanitaires qui, à ce niveau d'utilisation, doivent être qualifiés **de poisons**.

- L'influence est immédiate sur la flore, une multitude de plantes n'ont plus la possibilité de se développer, et les pesticides influent directement sur la faune. (Ainsi, la population d'abeilles décroît sans cesse, pour atteindre, dans certaines régions, des seuils critiques).

- Rappelons que les abeilles et les autres insectes qui souffrent des mauvaises pratiques de l'agriculture industrielle sont un vecteur essentiel de la pollinisation et de la biodiversité et les produits utilisés ont un impact direct sur la santé humaine, qu'il soit consommateur ou pire, agriculteur.

- La destruction des sols cultivables :

Cette destruction entraîne la recherche de nouveaux sols à exploiter. Des organisations qui spéculent sur le sol privé pratiquent la course à l'accaparement des terres, et ainsi de très nombreux paysans se trouvent privés d'un accès à la terre qui leur est vital. L'accaparement de ces espaces provient de pratiques destructrices comme la déforestation à outrance et entraîne la destruction d'un biotope particulier et de la faune qui y est rattachée. Cette déforestation aboutit à la disparition d'un espace de stockage du CO₂ des plus importants.

4) Conditions de vie inacceptables des animaux :

Concentration d'animaux sur des espaces réduits, (1 poulet sur une feuille A4) qui les empêche de se mouvoir normalement.

Le sol sera recouvert d'une simple litière inchangée pendant toute la durée de l'élevage, les poulets grandiront dans leurs excréments.

Concentration dans des endroits clos qui les prive de lumière naturelle nécessaire à leur bien-être, ils ne verront jamais la lumière du jour.

Divers mutilations, déformations douloureuses des pattes entraînant douleurs intenses, boiteries, parfois paralysies et même la mort.

- Brûlures de la peau
- Troubles cardiaques
- Problèmes respiratoires dus à la concentration d'ammoniac
- Conjonctivites
- Parasitisme : Obligation d'usage d'antibiotiques afin d'éviter une mortalité importante.

Nous ne voulons pas de genre d'élevage d'un autre siècle.

Nous refusons un tel projet aujourd'hui face à l'urgence climatique et environnementale que nous ne pouvons plus nier ? Un rapport spécial du GIEC publié en octobre 2018 nous rappelle bien que ce modèle agricole y tient une large part et qu'il y a urgence à en changer et à s'engager dans une transition écologique

Nous préférons un élevage à taille humaine et de proximité qui respecte l'animal et l'environnement.

Je vous prie d'agréer Monsieur le Préfet mes salutations respectueuses.

Monsieur Thierry DELOYE.